

Umicore accepte de céder son terrain à la Région



En vert, le terrain détenu par Umicore, juste à côté d'Alcatel Submarine Networks.
Il va du quai de la Loire à la rue du Nord, en longeant l'avenue Cousteau.

La société Umicore a fait savoir qu'elle acceptait « sous condition » de céder son terrain de 16 hectares situé à Calais. C'est un terrain stratégique pour le développement du port.

Lors de la séance plénière du 20 juillet, le conseil régional des Hauts-de-France a voté une délibération visant l'acquisition du terrain appartenant à Umicore à Calais.

Dans un courrier du 23 juin 2021 la société belge Umicore, entreprise de production et recyclage de métaux non ferreux, a notifié son « acceptation sous condition de la cession au bénéfice de la région du terrain sis 990 quai de la Loire à Calais et invitant à négocier. »

Les conseillers ont donc décidé de « mener les négociations en vue de l'acquisition par la Région Hauts-de-France des parcelles BN 34 (126 369 m²) et BN 40 (40 559 m²) situées quai de la Loire à Calais, d'une superficie totale de 166 928 m² comprenant des terrains, différents bâtiments à usage administratif, de stockage et des hangars dont le propriétaire est Umicore. »

La Région avait délibéré le 3 juillet 2018 pour acquérir ce terrain, alors en vente. « Après avoir suspendu la mise en vente, Umicore a donné suite à l'intérêt renouvelé de la Région en proposant d'entrer en négociation. La présente délibération propose de mener pleinement cette négociation afin de faire prospérer le processus d'acquisition. »

Ce terrain est stratégique, spécifiquement pour le développement du port de Calais. « Bordé au sud par l'agglomération calaisienne, à l'ouest par une partie balnéaire et à l'est par des zones naturelles, le port est contraint géographiquement. La réserve foncière est clé pour son développement capacitaire et la sécurisation de l'accès ferroviaire au port. »

Dans la présentation du projet, la Région évoque les opportunités liées au Brexit (nouvelles activités économiques et de nouveaux emplois, par exemple dans les domaines de la logistique, des services financiers et digitaux aux marchandises et aux voyageurs et la transition écologique industrielle.)

L'EXPROPRIATION UN MOMENT ÉVOQUÉE

La voie mère de Calais est aussi évoquée. « La rénovation de la voie mère est un sujet clé et la concertation locale a fait émerger des alternatives au tracé actuel en empruntant le terrain Umicore. La Région – devenue propriétaire du terrain d'Umicore – sécurise la rénovation de l'infrastructure ferroviaire en évitant les délais et aléas que pourrait emporter une expropriation. » Une bonne nouvelle pour les riverains de la voie mère qui portent depuis des années ce tracé alternatif de la voie mère. Celui-ci éviterait ainsi de passer derrière les maisons de la rue Dugay-Trouin.

UN SITE QUI RESTE À DÉPOLLUER

C'est donc une étape importante dans ce dossier qui a connu de forts ralentissements. La Région qui n'avait plus de réponse de la société belge s'était dite prête à recourir à une expropriation. Après une nouvelle proposition faite à la société Umicore l'été dernier, les négociations ont repris. Mais si la délibération a été votée ce mardi, rien n'est fait. Parmi les points à négocier, outre le prix, il y aura aussi la dépollution du site.

Dans le cas d'une vente, ça devrait être à Umicore de dépolluer le site de 16 hectares.